

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le

05/12/2025

S<sup>2</sup>LO

ID : 033-213305402-20251127-178\_2025-DE



## COMMUNE DE VENDAYS-MONTALIVET

### TARIFS MUNICIPAUX

**applicables au 01 janvier 2026**  
**par délibération n°XX-2025 du 27/11/2025**

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le



ID : 033-213305402-20251127-178\_2025-DE

SALLES COMMUNALES					
Désignation	Caution		1/2 journée	1 jour	Week-end (samedi & dimanche)
	Association	Particulier			
<b>Associations locales ouvertes au public</b>					
Salle culturelle	-	-	gratuit	gratuit	gratuit
Espace Sirougnét (salles)	-	-	gratuit	gratuit	gratuit
Salle polyvalente	-	-	gratuit	gratuit	gratuit
Salle des jeunes	-	-	gratuit	gratuit	gratuit
Salle des sports	-	-	gratuit	gratuit	gratuit
Maison des associations	-	-	gratuit	gratuit	gratuit
<b>Particuliers habitant la commune</b>					
Salle culturelle	-	-	-	-	-
Espace Sirougnét (salles)	-	350,00 €	-	265,00 €	400,00 €
Salle polyvalente	-	350,00 €	-	135,00 €	200,00 €
Salle des jeunes	-	350,00 €	-	95,00 €	160,00 €
Salle des sports	-	-	-	-	-
Maison des associations	-	-	-	-	-
<b>Associations hors commune</b>					
Salle culturelle	-	-	-	-	-
Espace Sirougnét (salles)	350,00 €	-	-	800,00 €	1 060,00 €
Salle polyvalente	350,00 €	-	-	400,00 €	530,00 €
Salle des jeunes	350,00 €	-	-	265,00 €	400,00 €
Salle des sports	350,00 €	-	-	265,00 €	400,00 €
Maison des associations	-	-	-	-	-
<b>Particuliers hors commune</b>					
Salle culturelle	-	-	-	-	-
Espace Sirougnét (salles)	-	350,00 €	-	800,00 €	1 060,00 €
Salle polyvalente	-	350,00 €	-	400,00 €	530,00 €
Salle des jeunes	-	350,00 €	-	265,00 €	400,00 €
Salle des sports	-	-	-	-	-
Maison des associations	-	-	-	-	-
<b>Entreprises locales</b>					
Salle culturelle	-	-	-	-	-
Espace Sirougnét (salles)	-	-	-	1,00 €	-
Salle polyvalente	-	-	-	1,00 €	-
Salle des jeunes	-	-	-	1,00 €	-
Salle des sports	-	-	-	-	-
Maison des associations	-	-	-	-	-
<b>Salles municipales à des fins de formations</b>					
Cuisine professionnelle	-	-	-	170,00 €	-
Salle de cours	-	-	50,00 €	70,00 €	-
Espace Sirougnét : salle Dassault	-	-	-	70,00 €	-
<b>Salle municipale à des fins de séminaires ou autres</b>					
Salle culturelle	-	-	-	400,00 €	500,00 €

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le



ID : 033-213305402-20251127-178\_2025-DE

CONCESSIONS DE CIMETIERE					
Dénomination	Durée	m <sup>2</sup>	Tarif/m <sup>2</sup>	Tarif concession	<i>Dimension (en m) Longueur x largeur</i>
Concession	Trentenaire	4,50	22,00 €	99,00 €	<i>3,00 x 1,50</i>
Concession	Trentenaire	7,50	22,00 €	165,00 €	<i>3,00 x 2,50</i>
Concession	Trentenaire	9,00	22,00 €	198,00 €	<i>3,00 x 3,00</i>
Columbarium	30 ans	/	/	609,00 €	/

## JEUNESSE

**ACCUEIL PERISCOLAIRE  
AVANT OUVERTURE ET APRES FERMETURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS  
ouverture de 07h45 à 09h00 et de 17h00 à 18h15**

**PERISCOLAIRE (pendant le  
temps scolaire)**

Habitants	Quotient familial	Tarifs par enfant		MATIN (L-M-J-V) 07h45-08h30	SOIR (L-M-J-V) 16h30-18h15
		Matin et soir	Matin ou soir		
Élève scolarisé dans la commune de résidence*	QF ≤ 350	1,14 €	0,60 €	0,30 €	0,75 €
	350 ≤ QF ≤ 550	1,77 €	0,90 €	0,45 €	1,20 €
	550 ≤ QF ≤ 750	1,97 €	1,00 €	0,50 €	1,35 €
	750 ≤ QF ≤ 1000	2,21 €	1,13 €	0,56 €	1,53 €
	1000 ≤ QF ≤ 1200	2,44 €	1,27 €	0,63 €	1,74 €
	1200 ≤ QF ≤ 1500	2,61 €	1,36 €	0,68 €	1,89 €
	QF ≥ 1500	2,80 €	1,46 €	0,73 €	2,04 €
Élève scolarisé hors de la commune de résidence*	QF ≤ 750	2,80 €	1,46 €	0,73 €	2,04 €
	750 ≤ QF ≤ 1200	3,34 €	1,72 €	0,86 €	2,43 €
	QF ≥ 1200	3,89 €	1,99 €	0,99 €	2,82 €

*\*"La commune de résidence correspond au lieu où réside habituellement les responsables de l'enfant. Lorsque l'enfant est confié à un tiers, c'est la résidence de la famille d'accueil qui est prise en compte, même si les parents continuent d'exercer l'autorité parentale (Rép. Min. n°2943, JO Sénat du 17/04/2008)"*

RESTAURANT MUNICIPAL		
JEUNESSE		
Habitants	Quotients familiaux	Repas
Élève scolarisé dans la commune de résidence*	QF ≤ 350€	1,00 €
	350€ ≤ QF ≤ 550€	1,65 €
	550€ ≤ QF ≤ 750€	1,91 €
	750€ ≤ QF ≤ 1000€	2,16 €
	1000€ ≤ QF ≤ 1200€	2,43 €
	1200€ ≤ QF ≤ 1500€	2,84 €
	QF ≥ 1500€	3,14 €
Élève scolarisé hors de la commune de résidence*	Hors commune	3,95 €

*\*"La commune de résidence correspond au lieu où réside habituellement les responsables de l'enfant. Lorsque l'enfant est confié à un tiers, c'est la résidence de la famille d'accueil qui est prise en compte, même si les parents continuent d'exercer l'autorité parentale (Rép. Min. n°2943, JO Sénat du 17/04/2008)"*

AUTRES	
Extérieurs : agents communaux, pompiers, enseignants, stagiaires	4,50 €
Organisme de formation (livraison sur place incluse)	6,00 €
Complément Pique -nique (chips, fromage, compote)	1,50 €

## JEUNESSE

**ACCUEIL DE LOISIRS** (vacances scolaires sauf Noël)

**PERISCOLAIRE DU MERCREDI** (plan mercredi)

ALSH : ouverture de 09h00 à 17h00

Habitants	Quotients familiaux	Tarifs par enfant		
		Journée	1/2 journée	1/2 journée avec repas
Enfant domicilié dans la commune de résidence*	QF ≤ 350	6,30 €	1,45 €	3,15 €
	350 ≤ QF ≤ 550	6,50 €	1,55 €	3,25 €
	550 ≤ QF ≤ 750	7,06 €	1,83 €	3,53 €
	750 ≤ QF ≤ 1000	7,63 €	2,11 €	3,81 €
	1000 ≤ QF ≤ 1200	8,77 €	2,68 €	4,38 €
	1200 ≤ QF ≤ 1500	9,91 €	3,25 €	4,95 €
	QF ≥ 1500	10,47 €	3,53 €	5,23 €
Enfant domicilié hors de la commune de résidence*	QF ≤ 750	10,47 €	3,53 €	5,23 €
	750 ≤ QF ≤ 1200	11,91 €	4,25 €	5,95 €
	QF ≥ 1200	13,35 €	4,97 €	6,67 €

*\*"La commune de résidence correspond au lieu où réside habituellement les responsables de l'enfant. Lorsque l'enfant est confié à un tiers, c'est la résidence de la famille d'accueil qui est prise en compte, même si les parents continuent d'exercer l'autorité parentale (Rép. Min. n°2943, JO Sénat du 17/04/2008)"*

## JEUNESSE

## SPORTS VACANCES

Habitants	QUOTIENTS FAMILIAUX	Journée avec repas (9h-17h)	Matin et soir Péri-ALSH (07h45-09h00 et 17h00-18h15)	Matin ou soir péri-ALSH (07h45-09h00 et 17h00-18h15)
Enfant domicilié dans la commune de résidence*	QF ≤ 350€	6,30 €	1,14 €	0,60 €
	350€ ≤ QF ≤ 550€	6,50 €	1,77 €	0,90 €
	550€ ≤ QF ≤ 750€	7,06 €	1,97 €	1,00 €
	750€ ≤ QF ≤ 1000€	7,63 €	2,21 €	1,13 €
	1000€ ≤ QF ≤ 1200€	8,77 €	2,44 €	1,27 €
	1200€ ≤ QF ≤ 1500€	9,91 €	2,61 €	1,36 €
	QF ≥ 1500€	10,47 €	2,80 €	1,46 €
Enfant domicilié hors de la commune de résidence*	Hors commune	13,35 €	3,89 €	1,99 €

*\*"La commune de résidence correspond au lieu où réside habituellement les responsables de l'enfant. Lorsque l'enfant est confié à un tiers, c'est la résidence de la famille d'accueil qui est prise en compte, même si les parents continuent d'exercer l'autorité parentale (Rép. Min. n°2943, JO Sénat du 17/04/2008)"*

Envoyé en préfecture le 05/12/2025

Reçu en préfecture le 05/12/2025

Publié le



ID : 033-213305402-20251127-178\_2025-DE

REPAS À DOMICILE	
Désignation	Repas
Repas adultes portage à domicile hors commune	5,70 €
Repas adultes portage à domicile résidents commune	5,50 €